

# Checklist pour votre déménagement

## Le plus tôt possible

- Date du déménagement** : décidez de la date du déménagement et demandez un jour de congé au travail
- Contrat de location** : vérifiez le nouveau contrat de location et résiliez l'ancien à temps. Dans le cas contraire : cherchez de nouveaux locataires
- Budget** : planifiez votre budget
- Organiser la main-d'œuvre** : demandez à l'avance à une entreprise de déménagement ou vos amis. Vous faites votre déménagement vous-même : organisez le véhicule de déménagement
- Nettoyage final** : réservez une entreprise de nettoyage avec MOVU.ch
- Cartons de déménagement et matériel d'emballage** : commandez-les auprès de l'entreprise de déménagement ou en ligne sur [topkartons.ch](http://topkartons.ch)
- Domages et réparations** : signalez-les auprès de votre assurance de responsabilité civile et à la régie
- Mesurer le nouvel logement** : planifiez l'ameublement de votre nouveau logement et la livraison des nouveaux meubles
- Consommer les denrées périssables** : congélateur et tiroirs de rangement
- Vérification de l'assurance ménage et de l'assurance responsabilité civile** : adaptez votre couverture si nécessaire ou faites jouer la concurrence
- Faire un peu de vide** : vendez, jetez ou donnez les choses inutiles
- Jardin** : tondez et nettoyez

## Changement d'adresse et d'enregistrement auprès des partenaires contractuels

- Compagnie d'assurance, assurance maladie** : vérifiez les prestations et envisager de changer d'assureur
- Banque, PostFinance**
- Emploi**
- Impôts**
- Médecins**
- Conseil scolaire**
- Clubs, associations**
- Fournisseur d'électricité, gaz et eau**
- Bureau de circulation**
- Téléphone, câble, ADSL** : respectez le délai de préavis
- Commande de réexpédition** : demandez au moins 4 jours ouvrables avant le déménagement par courrier ou en ligne

## 1 à 2 semaines avant le déménagement

- Remise de l'appartement** : prenez rendez-vous
- Parking** : demandez l'interdiction de stationnement pour l'ancienne et la nouvelle résidence
- Voisins et concierge** : informez-les du déménagement
- Préparer le transport** : démontez les meubles, videz les tiroirs, préparez les cartons
- Clés** : vérifiez qu'aucune ne manque
- Petites réparations** : les effectuer
- Souscription radio/TV** : Le signalement du changement d'adresse à Serafe n'est plus nécessaire depuis janvier 2019

## Quelques jours avant le déménagement

- Transfert du nouveau logement :** vérifiez l'état du nouveau logement et notez tout dans le rapport d'acceptation d'état des lieux
- Cash :** retirez de l'argent si vous devez payer l'entreprise de déménagement sur place
- Documents précieux et personnels :** rangez-les en lieu sûr et transportez-les vous-même
- Sacs poubelle et matériel de nettoyage :** assurez vous de ne pas en manquer
- Emballer un carton/une valise avec des effets personnels pour le jour du déménagement :** vêtements, médicaments, articles de toilette, etc.
- Meubles :** sécurisez les tiroirs et portes d'armoires avec du ruban adhésif
- Plantes :** ne les arrosez pas trop dans les jours précédant le déménagement
- Sols délicats :** couverture
- Nourriture :** prévoyez votre main d'oeuvre

## Jour du déménagement

- La main d'oeuvre :** donnez vos instructions
- Charger le camion de déménagement :** les cartons d'abord, puis les meubles
- Luminaires :** démontez et emballez, installation sur le nouveau logement
- Plan d'aménagement :** à accrocher dans le nouvel appartement, étiquetez les pièces
- Enseigne nominative :** à installer sur la boîte aux lettres et sur la sonnette
- Compteurs :** à relever

## Après le déménagement

- Nettoyer/laisser nettoyer l'ancien appartement :** détartrez la pommeau de douche, carrelage etc. (utilisez un détartrant professionnel comme durgol)
- Remise du logement :** faites le tour du logement avec le propriétaire et signez le protocole de remise du logement
- Informez les autorités et les partenaires contractuels :** bureau d'enregistrement des résidents, service social, opérateur de téléphonie mobile, etc.
- Domages consécutifs au déménagement :** à signaler à l'entreprise de déménagement dans un délai de trois jours
- Domages dans le logement :** soumettre à la direction
- Appartement :** Le meubler
- École/jardin d'enfants :** renseignez-vous sur le quartier et la meilleure façon de vous rendre à l'école/jardin d'enfants
- Nouveaux voisins :** présentez-vous et organisez une crémaillère

# Les immanquables du déménagement avec MOVU

## 1. Vérifiez votre liste d'inventaire

Dans l'e-mail de confirmation, vous trouverez en annexe votre liste d'inventaire. Vérifiez quelques jours avant le déménagement si vos indications sont encore actuelles. Au cas où il devait y avoir des changements, appelez-nous sans attendre au 021 539 19 19.

## 2. Avant l'arrivée de l'entreprise de déménagement

- Tous les cartons doivent être emballés et fermés de façon à ce que l'on puisse les empiler les uns sur les autres. Évitez les petites choses non fixées. Il est préférable d'étiqueter les cartons avec le contenu et la pièce.
- Si vous n'avez pas choisi l'option démontage/remontage des meubles, assurez-vous que tout votre mobilier et lampes soient démontés et prêts à être transportés.
- Pendant le jour du déménagement, vous devez être joignable à tout moment pour l'entreprise de déménagement.
- Interrogez-vous sur l'emplacement de chaque meuble dans votre nouveau logement.
- Assurez-vous que l'entreprise de déménagement ait une place pour se garer. Lors de difficultés, occupez-vous en à temps, demandez une réservation au commissariat de police de l'agglomération où se trouve votre nouvel appartement.

## 3. Matériel pour le déménagement

Prière de prendre note : Les cartons de déménagement ne sont pas compris dans nos offres. Si vous avez besoin de cartons, matériel d'emballage etc., vous pouvez les commander directement à nos entreprises de déménagement partenaire.

## Les 5 règles d'or pour l'emballage

1. Pas trop plein et pas trop lourd (max. 25 kg, voir liste)
2. Ce qui est lourd et imposant au fond
3. Livres, disques et tableaux à la verticale
4. Porcelaines, verres, assiettes, posés verticalement et bien protégés
5. Étiquetez les cartons en indiquant le lieu de destination